

ARIA

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie
7 Place du Griffon
69001 LYON

Association (Loi du 1^{er} juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Le 29 octobre 2009 sous le numéro W691075114

FIDUCIAIRE LYONNAISE 
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ■ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ■ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes 
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de ARIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des valeurs mobilières de placement et l'affectation des résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Par application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai statutaire de 15 jours avant l'Assemblée Générale, suite à l'obtention tardive de certaines informations.

Fait à Lyon, le 20 juin 2014

**Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE**



François DUMONT



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent le 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :						
Concessions, brevets, droits similaires	8 875	7 409	1 466	0,04	79	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :						
Terrain	84 707		84 707	2,58	84 707	2,62
Constructions	861 720	184 169	677 551	20,67	727 067	22,52
Installations techniques, matériel & outillage industriel	18 877	8 781	10 096	0,31	14 086	0,44
Autres immobilisations corporelles	164 365	74 029	90 336	2,76	74 700	2,31
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :						
Autres titres immobilisés	5 657		5 657	0,17	5 596	0,17
Autres immobilisations financières	6 401		6 401	0,20	6 399	0,20
TOTAL (I)	1 150 602	274 388	876 214	26,73	912 634	28,27
STOCKS ET COURS :						
Matières premières, approvisionnements	14 691		14 691	0,45	13 087	0,41
CREANCES (2)						
Avances et acomptes versés sur commandes			0		98	0,00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	8 066		8 066	0,25	5 334	
. Personnel	1 574		1 574	0,05	450	
. Organismes sociaux	11 300		11 300	0,34	3 837	0,12
. Autres	57 684	32 096	25 588	0,00	19 422	0,60
Valeurs mobilières de placement	886 537		886 537	27,04	886 537	27,46
Disponibilités	1 448 459		1 448 459	44,19	1 380 713	42,76
Charges constatées d'avance	5 595		5 595	0,17	6 525	0,20
TOTAL (II)	2 433 906	32 096	2 401 810	73,27	2 316 002	71,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
TOTAL ACTIF	3 584 508	306 484	3 278 024	100,00	3 228 636	100,00



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent le 31/12/2012 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :				
FONDS PROPRES				
* Fonds associatifs sans droit de reprise	997 657	30,43	989 082	30,63
RESERVES				
* Excédents affectés à l'investissement	166 633	5,08	105 786	3,28
* Réserves de compensation	401 510	12,25	286 146	8,86
* Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	437 909	13,36	437 909	13,56
* Autres réserves	39 149	1,19	39 149	1,21
REPORT A NOUVEAU				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 307	-0,04	-1 307	-0,04
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-19 649			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	44 711	1,36	90 163	2,79
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	165 455	5,05	119 685	3,71
PROVISIONS REGLEMENTEES				
* Couverture du besoin en fonds de roulement	63 418	1,93	63 418	1,96
* Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	1 432	0,04	25 143	0,78
TOTAL (I)	2 296 917	70,07	2 155 175	66,75
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
. Provisions pour risques	11 800	0,36	16 000	0,50
TOTAL (II)	11 800	0,36	16 000	0,50
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement	204 175	6,23	255 149	7,90
TOTAL (III)	204 175	6,23	255 149	7,90
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	411 561	12,56	422 670	13,09
Fournisseurs et comptes rattachés	29 912	0,91	25 996	0,81
Dettes fiscales et sociales	319 824	9,76	350 554	10,86
Autres	3 835	0,12	3 092	0,10
Produits constatés d'avance		0,00	0	0,00
TOTAL (IV)	765 131	23,34	802 312	24,85
Ecarts de conversion passif (V)		0,00		
TOTAL PASSIF	3 278 024	100,00	3 228 636	100,00

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :
 . acceptés par les organes statutairement compétents
 . autorisés par l'organisme de tutelle
 Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNES



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2013			Exercice précédent au 31/12/2012		Variation	%
	France	Total	%	Total	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Prestations de services		2 553	0,09	6 293	0,21	-3 740	-59,43
Montants nets produits d'exploitation (a)		2 553	0,09	6 293	0,21	-3 740	-59,43
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Dotations et produits de la tarification		2 729 535	91,70	2 768 784	91,68	-39 249	-1,42
Subventions d'exploitation		123 625	4,15	147 140	4,87	-23 515	-15,98
Cotisations		180	0,01	370	0,01	-190	-51,35
Autres produits		16 888	0,57	13 005	0,43	3 883	29,86
Reprises sur provisions pour charges d'exploitation			0,00		0,00	0	NS
Transfert de charges d'exploitation		21 925	0,74	3 842	0,13	18 083	470,67
Sous-total des autres produits d'exploitation (b)		2 892 152	97,16	2 933 141	97,12	-40 990	-1,40
Total des produits d'exploitation (I)=(a)+(b)		2 894 705	97,25	2 939 434	97,33	-44 729	-1,52
PRODUITS FINANCIERS :							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		1 029	0,03	1 513	0,05	-560	-31,99
Autres intérêts et produits assimilés		1 563	0,05	2 427	0,08	-864	-35,60
Différences positives de change			0,00				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		0	0,00	0	0,00	0	#DIV/0!
Total des produits financiers (III)		2 592	0,09	3 940	0,13	-1 348	-34,21
PRODUITS EXCEPTIONNELS :							
Sur opérations en gestion		5 551	0,19	2 113	0,07	3 438	162,70
Sur opérations en capital		4 080	0,14	11 279	0,37	-7 199	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges		27 912	0,94	27 912	0,92	0	0,00
- Report des ressources non utilisées		110 473	3,71	35 344	1,17	75 129	212,57
Total des produits exceptionnels (IV)		148 016	4,97	76 648	2,54	71 367	93,11
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		3 045 313	102,30	3 020 022	105,81	25 291	0,84
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
TOTAL GENERAL		3 045 313		3 020 022		25 291	0,84
CHARGES D'EXPLOITATION :							
Achats de marchandises et de matières premières		80 840	2,84	80 382	2,88	458	0,57
Variation de stock marchandises et matières premières		-1 604	-0,06	-3 363	-0,12	1 759	-52,30
Autres achats non stockés		94 519	3,32	89 161	3,19	5 358	6,01
Services extérieurs		231 205	8,12	214 808	7,68	16 397	7,63
Autres services extérieurs		140 640	4,94	133 847	4,79	6 793	5,08
Impôts, taxes et versements assimilés		170 853	6,00	161 192	5,77	9 661	5,99
Salaires et traitements		1 340 583	47,10	1 332 095	47,65	8 488	0,64
Charges sociales		658 977	23,15	651 546	23,31	7 431	1,14
Autres charges de personnel		8 457	0,30	8 505	0,30	-48	-0,56
Dotations aux amortissements et aux provisions		72 168	2,54	72 958	2,61	-790	-1,08
Dotations aux provisions			0,00	32 096	0,11	5 478	N/S
Autres charges		810	0,03	1 822	0,07	-1 012	-55,54
Total des charges d'exploitation (I)		2 797 449	98,29	2 775 051	99,28	22 398	0,81



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013		Exercice précédent au 31/12/2012		Variation	
		%				%
CHARGES FINANCIERES :						
Intérêts et charges assimilées	20 093	0,71	20 585	0,74	-492	-2,39
Différences négatives de change						
Total des charges financières (III)	20 093	0,71	20 585	0,74	-492	-2,39
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations en capital	1 472	0,05	10 197	0,36	-8 725	-85,56
Sur opérations en gestion	380	0,01	82	0,00	298	363,41
Dotations exceptionnelles	216					
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	59 499	2,09	93 431	3,34	-33 932	-36,32
Total des charges exceptionnelles (IV)	61 567	2,16	103 710	3,71	-42 143	-40,64
Participation des salariés aux résultats (V)	0	0,00	0	0,00	0	
Impôts sur les sociétés (VI)	749	0,03	992	0,04	-243	-24,50
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 879 858	101,19	2 900 337	103,76	-20 479	-0,71
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	165 455		119 685		45 770	38,24
TOTAL GENERAL	3 045 313		3 020 022		25 291	0,84

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ANNEXE



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

En date du 28 novembre 2009, un rapprochement associatif a eu lieu au sein de l'association ARIA selon les modalités suivantes :

Fusion avec les associations APUS, RUPTURES et JONATHAN

- Apport partiel d'actif de l'association AIDES ALCOOL de son activité de Centre de Cure ambulatoire en Alcoologie : Centre André REQUET.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 278 024 €.

Le résultat net comptable figurant au passif représente un excédent de 165 455 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 24 avril 2014 par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Il est fait application du plan comptable des associations (Règlement 99-01)

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions réglementées : elles sont constituées sur autorisation des financeurs pour renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement ou pour le renouvellement des immobilisations.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Fonds dédiés : il s'agit des engagements restant à réaliser sur les subventions attribuées par les financeurs.
- Stocks de fournitures : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.



- Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

- Créances et dettes : elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations issues des fusions et apports : ces biens sont amortis sur leur durée résiduelle à la date de fusion,

- immobilisations non décomposables : l'association bénéficie des mesures de tolérance ; l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (voir Annexes I et II)

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modalités suivantes :

A. Logiciels	linéaire de 1 à 3 ans
B. Constructions	linéaire de 15 à 30 ans
C. Matériel et outillage	linéaire de 3 à 5 ans
D. Agencements des constructions	linéaire de 5 ans à 10 ans
E. Matériel informatique et de bureau	linéaire de 3 ans à 10 ans
F. Matériel de transport	linéaire 4 ans

CREANCES

Les « autres créances » représentent essentiellement :

- les sommes à recouvrer au titre des subventions acquises à la clôture de l'exercice et non encore perçues pour un montant global de 14 400 euros,



- une créance sur l'association AIDES ALCOOL suite à l'apport partiel d'actif d'un montant 32 096 euros, provisionnée à 100%

Toutes les créances sont à moins d'un an.

PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTE DU BILAN

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Autres créances	10 336 €
Disponibilités	556 €
TOTAL	11 321 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Montant des charges constatées d'avance figurant au bilan : 5 595 euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent :

- ✓ des valeurs mobilières de placement qui figurent à l'actif pour un montant global de 886.537 euros.
La différence entre leur valorisation au cours du 31/12/2013 et leur valeur comptable représente un écart positif de 58 395 euros. Aucune dépréciation n'a donc été constatée à cette date.
- ✓ des comptes bancaires ordinaires et un compte courant postal.
- ✓ des comptes bancaires sur livret.
- ✓ des espèces en caisse.

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

Fonds propres et réserves

a) Les fonds associatifs sont essentiellement constitués par

- le cumul des résultats antérieurs des actions ne relevant pas de la loi médico-sociale 2002-2 réalisés précédemment sans droit de reprise.



- des subventions d'investissement sur biens renouvelables.
- des legs et donations.

b) Les réserves sont :

- des réserves de compensation distinguées par service lors de l'affectation d'excédents antérieurs.
- des excédents affectés à l'investissement ou à la couverture du besoin en fonds de roulement.
- un projet d'investissement associatif correspondant à une partie de l'excédent 2006 d'APUS.
- des réserves libres.

c) Le résultat de l'exercice de 165 455 € se répartit par site géographique:

- GRIFFON :	+ 33 221 €
- RUPTURES :	+ 66 097 €
- JONATHAN :	+ 66 137 €

- Les comptes administratifs de chaque service sont soumis chaque année à la tutelle. Les autorités de tarification peuvent refuser certaines dépenses.

La conséquence de ce refus est l'absence de refinancement des déficits correspondants dans les budgets N+2. Conformément à l'avis n° 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité du 4 mai 2007, ces dépenses refusées sont affectées au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du C.A.S.F ».

Autres Fonds associatifs

- ✓ Les résultats sous contrôle de tiers financeurs représentent le résultat des secteurs relevant de la loi médico-sociale 2002-2 constaté au cours des exercices N-1 et N-2.

Ils s'élèvent à 44 711 € au 31/12/2013

- ✓ Les provisions réglementées sont des provisions constituées en couverture du besoin en fonds de roulement.

Une provision pour fonds de roulement avait été constituée chez APUS jusqu'au 31/12/1985 pour faire face, partiellement, aux besoins financiers engendrés par le décalage parfois important entre l'année au titre de laquelle les subventions sont octroyées par les organismes financeurs et la date effective de paiement des dites subventions.

En 1996, elle avait été augmentée pour financer le fonds de roulement d'un nouveau service d'APUS.

Ces provisions réglementées ont été spécifiquement autorisées par l'avis n°00-03 du Conseil National de la Comptabilité dans le cadre du décret n°88-279 du 24 mars 1988 relatif à la gestion budgétaire et comptable des CHRS. Elles se sont maintenues à 63.418 euros en 2009 et ne concernent que les activités d'APUS.



✓ Les provisions pour renouvellement d'immobilisations

Elles concernent RUPTURES et seront reprises au fur et à mesure de la constatation de l'amortissement et des frais sur emprunt des investissements concernés.

FONDS DEDES ET PROVISIONS (Voir Annexe III)

Utilisation des ressources provenant des exercices antérieurs

Au cours de l'exercice 2013, des fonds constitués précédemment ont été utilisés :

• Fonds dédiés départ retraite	67 079 €
• Fonds dédiés pour tuilage	9 386 €
• Fonds dédiés addicto joueurs excessifs	2 208 €
• Fonds dédiés bus RDR	250 €
• Fonds dédiés RSA Prison	21 550 €
• Fonds dédiés MILDT	10 000 €
TOTAL	110 473 €

Constitution des ressources provenant de l'exercice

Au cours de l'exercice 2013, les fonds dédiés suivants ont été créés par l'association:

• Fonds dédiés Addicto évaluation interne	15 000 €
• Fonds dédiés remplacement absence DT	33 833 €
• Fonds dédiés MILDT	10 666 €
TOTAL	59 499 €

Ces fonds dédiés correspondent à des subventions ou dotations non utilisées à la clôture de l'exercice. Les sommes ainsi réservées sont placées en attente de leur utilisation. Le détail des fonds dédiés au 31 décembre 2013 figure en annexe 3.

Renseignements divers

L'absence du directeur Damien Thabourey, dans le courant de l'année 2013 ayant entraîné un retard dans le traitement des dossiers administratifs, le conseil d'administration a décidé de recruter un CDD. Ceci afin de renforcer l'équipe administrative en 2014 et de résorber ce retard.



MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

• Emprunts et dettes assimilées	823 €
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 912 €
• Dettes fiscales et sociales	197 392 €
TOTAL		228 127€

AUTRES DETTES

Il s'agit essentiellement des dettes fournisseurs, sociales et fiscales, des sommes perçues par l'Association pour le compte des personnes prises en charge, soit des sommes déposées par ces personnes qui sont à leur restituer. Toutes les dettes non financières sont à moins d'un an.

DETTES FINANCIERES

Il s'agit d'un emprunt souscrit en 2009 pour un montant de 452 K€ par l'association absorbée RUPTURES pour l'acquisition d'un bien immobilier. La durée de l'emprunt est de 25 ans.

Le capital restant à rembourser s'élève à 410 664€ dont :

- part à moins d'un an 11 630 euros ;
- part à plus d'un an et moins de cinq ans : 52 500 euros ;
- part à plus de cinq ans : 346 533 euros.

REMUNERATIONS

La rémunération des trois plus hauts dirigeants de l'association est égale à zéro, ceux-ci étant tous les trois bénévoles. Effectif moyen est de 38 salariés en 2013, sans changement par rapport à 2012

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le Résultat exceptionnel est composé de :

- Charges exceptionnelles pour un montant de 61 351 € :
 - charges diverses sur opérations de gestion et en capital : 1 852 €
 - engagements à réaliser sur ressources affectées : 59 499 €

- Produits exceptionnels pour un montant de 148 015 € :
 - produits exceptionnels divers sur opérations de gestion et en capital: 9 630 €
 - reprise de provisions par renouvellement des immobilisations : 23 712 €
 - reprise de provision pour risques : 4 200 €
 - report de ressources non utilisées : 110 473 €



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite s'élèvent à 156 654 € au 31 décembre 2013.
Ils sont couverts par des fonds dédiés à hauteur de 39 k€ .

ANNEXE 1

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Cessions ou Virements	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Rubriques				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 159 €	1 716 €	0 €	8 875 €
. Logiciels	7 159 €	1 716 €	0 €	8 875 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 096 207 €	34 184 €	721 €	1 129 670 €
. Terrain	84 707 €			84 707 €
. Constructions	861 720 €			861 720 €
. Matériel et outillage	19 598 €		721 €	18 877 €
. Matériel de transport	0 €	15 000 €		15 000 €
. Agencements des locaux	61 161 €	2 942 €		64 103 €
. Matériel et mobilier de bureau	69 021 €	16 242 €		85 263 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 995 €	63 €	0 €	12 058 €
. Autres titres immobilisés	5 596 €	61 €		5 657 €
. Autres immobilisations financières	6 399 €	2 €		6 401 €
TOTAL	1 115 361 €	35 963 €	721 €	1 150 601 €



Exercice 2013

ANNEXE 2

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Rubriques				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 080 €	329 €	0 €	7 409 €
. Logiciels	7 080 €	329 €		7 409 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 645 €	72 055 €	721 €	266 979 €
. Constructions	134 653 €	49 517 €		184 170 €
. Matériel et outillage	5 512 €	3 990 €	721 €	8 781 €
. Matériel de transport	0 €	313 €		313 €
. Agencements constructions	17 192 €	4 152 €		21 344 €
. Matériel et mobilier de bureau	38 288 €	14 083 €		52 371 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
. Autres titres immobilisés				
. Autres immobilisations financières				
TOTAL	202 725 €	72 384 €	721 €	274 388 €



Exercice 2013

ANNEXE 3

TABLEAU DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Provisions à la clôture de l'exercice
Rubriques				
PROVISIONS REGLEMENTEES	88 561 €	0 €	23 712 €	64 849 €
. Provisions pour fonds de roulement	63 418 €			63 418 €
. Provisions pour renouvellement d'immobilisations	25 143 €		23 712 €	1 431 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 000 €	0 €	4 200 €	11 800 €
. Provisions pour risques sur action RSA Santé	0 €		0 €	0 €
. Provisions pour risques sur garantie	16 000 €		4 200 €	11 800 €
FONDS DEDIES	255 150 €	59 499 €	110 473 €	204 176 €
. Fonds dédiés poste accueil	11 391 €			11 391 €
. Fonds dédiés action médicale	4 588 €			4 588 €
. Fonds dédiés action de santé	8 766 €			8 766 €
. Fonds dédiés Point écoute jeunes SPRS	16 523 €			16 523 €
. Fonds dédiés MILDT	11 500 €	10 666 €	10 000 €	12 166 €
. Fonds dédiés indemnité départ retraite	105 842 €		67 079 €	38 763 €
. Fonds dédiés réparations appartements	915 €			915 €
. Fonds dédiés A.R.T.T.	25 379 €		9 386 €	15 993 €
. Fonds dédiés Action RSA Prison	21 550 €		21 550 €	0 €
. Fonds dédiés Addicto stagiaire	6 000 €			6 000 €
. Fonds dédiés CSAPAG Fibroscan	4 000 €			4 000 €
. Fonds dédiés Addicto Evaluat ESMS	16 280 €	15 000 €		31 280 €
. Fonds dédiés Joueurs excessifs	4 416 €		2 208 €	2 208 €
. Fonds dédiés matériels RDR	6 000 €			6 000 €
. Fonds dédiés bus RDR	12 000 €		250 €	11 750 €
. Fonds dédiés poste renfort adm		33 833 €		33 833 €
PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES	32 096 €		0 €	32 096 €
Provisions créances douteuses	32 096 €			32 096 €
TOTAL	391 807 €	59 499 €	138 385 €	312 921 €